



Travaux d'électricité dans local commercial loué

Par **florence**, le **22/05/2010** à **17:14**

Bonjour,

Je suis bailleur d'un local commercial.
Mon locataire veut que je refasse l'installation électrique qui n'est plus aux normes.
Qui doit régler ces travaux?
Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **Untel**, le **22/05/2010** à **23:50**

Bonjour,

La mise aux normes est à la charge du propriétaire.
Si vous refusez, votre locataire peut vous poursuivre en justice pour vous y contraindre.

Vous trouverez tous les renseignements sur ce sujets à ce lien:
<http://www.logement.org/travaux/travauxProprietaire.php>

Cordialement